

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 3 MAI 2010

Session régulière du conseil, sous la présidence de monsieur Ghyslain Chauveau, maire suppléant, tenue le 3 mai 2010 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6
Madame Thérèse Ménard-Théroux, mairesse et représentante de Newport

Suite au décès de M. Normand Potvin, le siège du maire est vacant.

Est également présent, M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 3 mai 2010 par monsieur Ghyslain Chauveau, maire suppléant.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2010.**
- C) Adoption des procès-verbaux suivants :**
 - **Séance régulière du 14 décembre 2009;**
 - **Séance spéciale du 28 janvier 2010 sur le budget;**
 - **Séance spéciale du 28 janvier 2010;**
 - **Séance spéciale du 1^{er} février 2010;**
 - **Séance spéciale du 11 février 2010.**
- D) Première période de questions.**
- E) Correspondance.**
- F) Autres sujets.**
 - 1) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.
 - 2) Fonds de roulement, activités d'agglomération, remboursement 2010.
 - 3) Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, adoption du plan local de mise en œuvre pour la mise à niveau des services de sécurité incendie (abrogation de la résolution 2008-01-0256-A).
 - 4) Acceptation d'une offre de refinancement du règlement 357-99 et acceptation d'une offre de financement du règlement 127-2009-A.
 - 5) Emprunt par billets d'un montant total de 231 600 \$, refinancement du règlement 357-99 et financement du règlement 127-2009-A.
- G) Propositions des membres du conseil d'agglomération.**

H) Avis de motion.

I) Étude et adoption de règlements.

J) Varia.

- 1) Adoption du PTI modifié, activités d'agglomération.
- 2) Vente d'un camion International 1985 (02-85).
- 3) Cession-Bail pour un véhicule pour le service de la sécurité publique.

K) Deuxième période de questions.

L) Ajournement ou levée de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 3 mai 2010 par monsieur Ghyslain Chauveau, maire suppléant.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2010.

Résolution 2010-05-0383-A

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2010 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux.

Résolution 2010-05-0384-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que les procès-verbaux suivants :

- Séance régulière du 14 décembre 2009;
- Séance spéciale du 28 janvier 2010 sur le budget;
- Séance spéciale du 28 janvier 2010;
- Séance spéciale du 1^{er} février 2010;
- Séance spéciale du 11 février 2010.

sont adoptés tels que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Première période de questions.

Aucune.

E) Correspondance.

Aucune.

F) Autres sujets.

- 1) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.

Dépôt des rapports. Mme Francine Bergeron de Raymond Chabot Grant Thorton présente les grandes lignes des rapports.

2) Fonds de roulement, activités d'agglomération, remboursement 2010.

Résolution 2010-05-0385-A

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu de rembourser au Fonds de roulement, activités d'agglomération pour 2010, la somme de 5 157 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, adoption du plan local de mise en œuvre pour la mise à niveau des services de sécurité incendie (abrogation de la résolution 2008-01-0256-A).

Résolution 2010-05-0386-A

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur la sécurité incendie*, les municipalités doivent établir, par la MRC, un schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'élaboration dudit schéma les municipalités doivent trouver des solutions afin d'améliorer la couverture de risques en sécurité incendie et répondre aux normes légales;

CONSIDÉRANT le dépôt par l'autorité locale d'un plan de mise en œuvre pour combler les attentes du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte et résolu majoritairement;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton accepte les solutions retenues par l'autorité locale dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François;

QUE cette résolution remplace et abroge la résolution 2008-12-0322-A.

Madame Thérèse Ménard-Théroux, mairesse et représentante de Newport vote contre.

ADOPTÉE SUR DIVISION

4) Acceptation d'une offre de refinancement du règlement 357-99 et acceptation d'une offre de financement du règlement 127-2009-A.

Résolution 2010-05-0387-A

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins des Hauts-Boisés pour son emprunt de 231 600 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 357-99 et 127-2009-A, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

14 400 \$	4,37 %	11 mai 2011
14 900 \$	4,37 %	11 mai 2012
15 400 \$	4,37 %	11 mai 2013
15 900 \$	4,37 %	11 mai 2014
171 000 \$	4,37 %	11 mai 2015

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Emprunt par billets d'un montant total de 231 600 \$, refinancement du règlement 357-99 et financement du règlement 127-2009-A.

Résolution 2010-05-0388-A

CONSIDÉRANT que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Cookshire-Eaton souhaite emprunter par billet un montant total de 231 600 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
357-99	73 641 \$
127-2009-A	157 959 \$

CONSIDÉRANT qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte et résolu majoritairement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 231 600 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 357-99 et 127-2009-A soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire ou le maire suppléant et le directeur général / secrétaire-trésorier ;

QUE les billets soient datés du 11 mai 2010;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	14 400 \$
2012.	14 900 \$
2013.	15 400 \$
2014.	15 900 \$
2015.	16 600 \$
2015.	154 400 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Cookshire-Eaton émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 mai 2010), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 357-99 et 127-2009-A, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Madame Thérèse Ménard-Théroux, mairesse et représentante de Newport vote contre.

ADOPTÉE SUR DIVISION

G) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

H) Avis de motion.

Aucun.

I) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

J) Varia.

- 1) Adoption du PTI modifié, activités d'agglomération.

Résolution 2010-05-0389-A

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'adopter le programme triennal modifié des dépenses en immobilisations pour 2010-2011-2012, activités d'agglomération, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Vente d'un camion International 1985 (02-85).

Résolution 2010-05-0390-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser la vente d'un camion International 1985 (02-85) pour un montant de 3 000 \$, selon l'offre déposée par Camions A & R Dubois inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Cession-Bail pour un véhicule pour le service de la sécurité publique.

Résolution 2010-05-0391-A

Volet 1

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton (agglomération) a acheté un véhicule pour le service des premiers répondants ainsi que des accessoires;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton (agglomération) désire financer par Cession-Bail ledit véhicule;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton (agglomération) vend à Société de services de crédit-bail GE Canada ("GE") un camion Chevrolet 2006 4x4 et des accessoires, pour un montant de 30 598,41 \$ (plus les taxes) tel que précisé dans la note de service du directeur de la sécurité publique du 30 avril 2010.

Volet 2

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton fait une demande de soumission pour le financement d'un véhicule, incluant les accessoires, pour le service de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une seule proposition de financement et que cette dernière est jugée acceptable par la Ville de Cookshire-Eaton;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise M. Ghyslain Chauveau, maire suppléant et M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier à signer les documents relatifs à cette transaction;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la proposition de financement par crédit-bail telle que précisée à l'annexe A de la compagnie de Financement d'équipement GE Canada et se détaillant comme suit :

Transaction :	Cession-bail
Client :	Ville de Cookshire-Eaton
Bailleur :	Société de services de crédit-bail GE Canada ("GE")
Équipement :	Financement d'un véhicule de premiers répondants et des accessoires
Coût de l'équipement :	30 598,41 \$ CAD approximativement
Montant financé :	30 598,41 \$ CAD approximativement ou 100 % du coût d'acquisition
Déboursement :	Au plus tard le 31 mai 2010
Terme :	60 mois
Taux :	Taux SWAP + 5,58 % : le taux du locataire portera intérêt à un taux annuel fixe de 558 points de base de plus que le cours vendeur d'un swap de taux d'intérêt fixe en dollars canadiens d'une durée de 3 ans composé semi annuellement, tel qu'indiqué au tableau des écarts de taux d'intérêt (Interest Rate Spread Quick Chart) CADSB3CB3Y=RR de Thomson Reuters publié sur le Reuters 3000 Xtra Hosted Terminal Platform le vendredi précédent la date du déboursement. Le taux déterminé demeurera fixe pour toute la durée Bail. Afin de faciliter la consultation du taux, Thomson Reuters met à disposition sur le site Internet de GE (www.gecapitalsolutions.ca) un tableau montrant le taux décrit ci-haut pour les dates identifiées dans le tableau, étant entendu que ces taux sont affichés à titre d'information seulement et ne doivent en aucun temps être considérés les taux de référence officiels. En date des présentes et à titre indicatif seulement, le taux d'intérêt applicable pour un swap 3 ans est de 2,02 %, majoré de 558 points de base pour un taux fixe total de 7,60 %. Le montant des loyers apparaissant à la présente proposition sont à titre indicatif seulement.

Type de loyer :	Mensuel, en début de période.
Loyer :	612,10 \$ CAD

Cette résolution abroge la résolution 2010-03-3113.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K) Deuxième période de questions.

- 1) M. Bernard Clément. S'adresse au conseil pour avoir des précisions sur le point F-4 de l'ordre du jour. Le maire suppléant répond à sa question.
- 2) Mme Ghislaine Phaneuf. Suggère que les différents postes de dépenses et de revenus soient présentés sous forme graphique pour en faciliter la compréhension. Le maire suppléant prend note de la suggestion.

L) Levée de la séance.

Résolution 2010-05-0392-A

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ghyslain Chauveau
Maire suppléant

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier